

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS				
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 1 – Cuisine/Restauration				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :		B		
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :		B		
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :		FED		
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	Programme : 962-02		Code poste : 5070		
	Programme RH : 969-01		Centre de travail : 378		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Circonscription pédagogique des CJA n°11 - CJA de Faa'a.				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D Autres
	NOMBRES : Néant				
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.				
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).				

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	---

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements,

L'Agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS				
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 2 – Couture/Confection				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :		B		
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :		B		
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :		FED		
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		Code poste : 5145		
	Programme : 962-02		Centre de travail : 378		
	Programme RH : 969.01				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Cellule des CJA n° 11 - CJA de Tautira				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D Autres
	NOMBRES :	Néant			
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.				
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).				

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	- COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS				
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 2 – Couture/Confection				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :		B		
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :		B		
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :		FED		
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	Programme : 962-02		Code poste : 5582		
	Programme RH : 969-01		Centre de travail : 378		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Circonscription pédagogique des CJA n°11 - CJA de Punaauia				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D Autres
	NOMBRES : Néant				
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.				
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).				

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS				
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 1 – Cuisine/Restauration				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :		B		
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :		B		
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :		FED		
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	Programme : 962-02		Code poste : 5822		
	Programme RH : 969-01		Centre de travail : 378		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Circonscription pédagogique des CJA n° 11 - CJA de Papeete.				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D Autres
	NOMBRES : Néant				
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation.				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.				
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).				

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14/11/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FED
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 962-02 Programme RH : 969-01 Code poste : 5830 Centre de travail : 378
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Circonscription pédagogique des CJA n° 11 - CJA de Mahina
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Respect <u>absolu</u> des horaires ; - Emploi du temps aménageable ; - Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ; - Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe - Temps complet – 100%.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ; - Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ; - Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ; - Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ; - S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ; - Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ; - Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ; - Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Assiduité, ponctualité et responsabilité ;			X
	- Bonne culture générale ;		X	
	- Connaissances des programmes, instructions et suivis méthodiques ;		X	
	- Rigueur, fermeté et compréhension ;		X	
	- Sens de l'écoute ;			X
	- Sens du travail en équipe ;		X	
	- Autorité naturelle ;		X	
	- Capacité à transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Capacité à contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participation à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Capacité à communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Maîtrise de la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	---

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS					
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 1 – Cuisine/Restauration					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :		B			
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :		B			
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :		FED			
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		Code poste : 9282			
	Programme : 962-02		Centre de travail : 378			
	Programme RH : 969-01					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Circonscription pédagogique des CJA n°11 -CJA de Vairao					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Il enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoints d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique - APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;		X	X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participation à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	---

Le Directeur général de l'Education et des Enseignements

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 1 – Cuisine/Restauration
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FED
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 962-02 Programme RH : 969-01 Code poste : 9307 Centre de travail : 378
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV - Circonscription pédagogique des CJA n°11 - CJA de Huahine
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	---

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 1 – Cuisine/Restauration
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FED
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 962-02 Code poste : 9309 Programme RH : 969-01 Centre de travail : 378
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Moorea - Circonscription pédagogique des CJA n°11 - CJA de Vaïare
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation Moniteurs d'enseignement pratique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR 4 – Artisanat à caractère touristique (Vannerie)
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FED
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 962-02 Programme RH : 969-02 Code poste : 9633 Centre de travail : 378
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Australes - Circonscription pédagogique des CJA n°11 - CJA de Rimatara
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Respect <u>absolu</u> des horaires ;- Emploi du temps aménageable ;- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe ;- Temps complet – 100%.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTER

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	---

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :